
Pétition de la commune de Méréville (Seine-et-Oise) sur le retour du représentant Couturier pour achever sa mission, lors de la séance du 12 nivôse an II (1er janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition de la commune de Méréville (Seine-et-Oise) sur le retour du représentant Couturier pour achever sa mission, lors de la séance du 12 nivôse an II (1er janvier 1794). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) pp. 540-541;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37862_t1_0540_0000_5;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37862_t1_0540_0000_5)

Fichier pdf généré le 19/02/2024

terie à la Monnaie. Ils ont demandé que le représentant du peuple Couturier fût de nouveau envoyé dans ces contrées pour y achever la régénération qu'il a commencée.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » renvoi au comité de Salut public (1).

Suivent les documents des Archives nationales.

Pétition de la commune d'Étrechy-la-Montagne, district d'Elampes, département de Seine-et-Oise (2).

« Législateurs,

« Nous vous avons annoncé dans le temps les progrès de la régénération opérée par le représentant Couturier, l'activité que les cultivateurs mettent pour subvenir aux subsistances de la commune de Paris. Nous vous avons aussi annoncé la régénération des prêtres sans-culottes qui ont ratifié leur mariage antique et qui ont renoncé au charlatanisme sacerdotal, et nous ne vous avons pas laissé ignorer l'arrestation ou la suppression des fanatiques et contre-révolutionnaires, non plus que l'envoi des richesses provenant des églises et des fouilles des maisons des émigrés que Couturier a déposées.

« Depuis ce temps, nous nous sommes occupés à donner suite à la régénération opérée par ce représentant montagnard.

« Nous avons supprimé le résidu des préjugés d'un culte superstitieux et y avons substitué celui de la saine raison, qui fait des progrès étonnants. En voici le résultat, de la part de la commune d'Étrechy. Nous vous apportons 103 chemises, 3 draps, une nappe, un habit uniforme, une veste, 3 culottes, 3 paires de guêtres, 4 havre sacs en veau, 20 paires de bas, 7 mouchoirs et 4 cols.

« Voilà, législateurs, la preuve du patriotisme d'une commune pauvre, mais riche en républicanisme. Elle nous a députés vers vous pour vous présenter cette offrande, qui, mille fois plus utile que celles qui jadis se faisaient par une contrainte sacerdotale, qui accreditait la superstition pour nourrir des prêtres dans l'oïveté et la mollesse pendant que des pères de famille manquaient du nécessaire.

« La commune nous a chargés de vous réitérer l'invitation de rester à votre poste jusqu'à ce que le dernier de nos ennemis ait mordu la poussière. Tel est, législateurs, son vœu.

« Nous vous faisons aussi part que nous venons d'établir une Société populaire sous le nom de Société agricole des amis de la liberté et de l'égalité, et que nous avons engagé les communes voisines à se joindre à nous pour s'instruire ensemble et s'aider des lumières propres à propager l'esprit public, que tout homme libre doit être jaloux d'apprendre.

« Nous sommes en même temps chargés de dire à la Convention qu'il reste encore des communes qui ont besoin d'être relancées par un Montagnard tel que Couturier, et qu'en général les districts voisins ont besoin d'une pareille visite; il est même temps d'y penser. Nous ignorons pourquoi le comité de Salut public ne ré-

pond pas aux envois à lui faits de plusieurs pétitions à ce sujet : craindrait-il un mauvais effet par l'anéantissement du fanatisme et de la superstition? Bien loin de là, le seul moyen de faire triompher la raison est de faire disparaître son rival.

« Décrétez, législateurs, qu'il n'y aura plus de prêtres prédicateurs de l'imposture, ne craignez pas de porter une loi aussi sage; il n'y a que des imbéciles qui soient fanatiques et qui veulent des intermédiaires entre le Créateur et la créature; leur nombre est petit; il en est d'eux comme des reptiles du marais qui, jadis, élaboussaient les aigles de la Montagne.

« La bonne masse du peuple se félicite d'être déchargée du poids de l'aristocratie sacerdotale qui lui pesait sur le cœur; elle sait qu'elle peut directement adresser ses vœux à l'Éternel sans avoir besoin de commis calotin chèrement salarié.

« Prononcez, législateurs, et vous serez obéis. Vous décréteriez que les montagnes des Pyrénées doivent être aplanies, que votre décret serait exécuté au moment de sa promulgation.

« Ne vous y trompez pas, il faut que la régénération opérée par Couturier soit généralisée dans toute la République; si vous montrez la moindre faiblesse, le monstre du fanatisme, couvert du masque de l'hypocrisie, relèvera la tête; déjà le décret du 6 frimaire a fait reparaitre des calices de fer-blanc dans certaines communes, notamment dans celles non régénérées.

« Abattez donc cette hydre par la massue de la raison, et vous aurez sauvé la patrie.

« Vive la République et la Montagne!

« LIMET, maire-député de la commune. »

Pétition de la commune de Méréville (1).

« Législateurs,

« Les députés de la commune de Méréville (Mérinville) ont sollicité depuis quatre jours d'être admis à votre barre pour vous faire connaître les sentiments révolutionnaires qui animent ses habitants. Dégagés de tout esprit fanatique, attentifs à la voix du représentant du peuple Couturier, régénérés par lui, fidèles aux principes de tout bon Français et scrupuleux observateurs des principes qui nous ont été dictés par lui, nous nous efforçons à procurer des subsistances à la commune de Paris qui a cimenté la Révolution et nous venons en outre apporter des chemises, des bas, souliers, guêtres, de l'or, de l'argent et d'autres choses auxquelles les faibles mortels avaient porté trop longtemps de l'attachement. Notre seul attachement actuel est de travailler de tout notre pouvoir à l'unité et à l'indivisibilité de la République, et sachant que le moyen d'y parvenir est d'abattre les despotes, nous vous prions d'accepter l'offre que nous vous faisons pour ceux qui les combattent de plus près, et de faire attention aux demandes réitérées des communes non encore régénérées pour faire revenir votre collègue montagnard, pour achever le grand ouvrage qu'il a si bien commencé, et pour, en vous félicitant sur vos

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 204.

(2) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 868, pièce 14.

(1) *Archives nationales*, carton C 287, dossier 868, pièce 15.

glorieux travaux, vous inviter de demeurer stables à votre poste jusqu'à la paix et l'affermissement de la République.

« BARDIER; COYSECHOT. »

Le citoyen Duhamel, maire de la municipalité de Saint-Gervais-d'Annière annonce à la Convention nationale qu'il a remis à l'Administration des domaines nationaux 35 marcs 3 onces 2 gros d'argenterie, et 2 marcs 1 once 5 gros de galons dorés, trouvés cachés dans la maison de l'émigré Carrey, ci-devant chanoine de Rouen.

Il annonce aussi que c'est la seconde découverte que fait cette municipalité, qui se félicite d'offrir à la République le tribut de son activité et de son zèle pour poursuivre ses ennemis.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Le citoyen Veau offre, de la part de la Société populaire de Tours, département d'Indre-et-Loire, 200 livres dont 24 livres en or, pour les citoyens de la commune de Lille qui ont souffert. Il observe que cette offrande a été différée par l'espoir de la voir se grossir; mais que les circonstances de la guerre de l'Ouest ont tourné vers des objets de première nécessité publique tous les dons civiques que cette Société s'est empressée de faire.

Mention honorable et insertion au « Bulletin » (2).

La commune de Neufchâtel, chef-lieu du district de ce nom dans le département de la Seine-Inférieure, remercie la Convention nationale de lui avoir envoyé les représentants Lacroix, Legendre et Louchet. Ces anges exterminateurs venus de la Montagne ont abattu l'aristocratie et relevé le patriotisme opprimé. Les ennemis de la liberté ont disparu; tous nos citoyens, toutes les autorités constituées ne forment plus qu'une seule famille animée du même esprit. La commune de Neufchâtel invite en même temps la Convention à rester à son poste. Elle espère que bientôt la France triomphante retentira de ces cris répétés de : *Vive la République! Vive la Montagne!*

Insertion au « Bulletin », renvoi à la Commission des dépêches (3).

Le citoyen Sain adresse à la Convention l'extrait de la déclaration faite au conseil général de sa commune, qui constate qu'il a cessé ses fonctions de notaire; il annonce qu'il fait remise de sa finance à la nation, et que ses provisions sont au bureau de la liquidation depuis le mois de mars 1792.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité de liquidation (4).

Les administrateurs de police de la commune de Paris font passer l'état des détenus dans les

différentes prisons de cette ville, montant à 4,687 à l'époque du 10 nivôse.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suti la lettre dse administrateurs du département de police (2).

« Commune de Paris, le 11 nivôse de l'an II de la République, une et indivisible.

« Les administrateurs du département de police te font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 10 dudit. Parmi les individus qui y sont refermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, assassinats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnelle, militaire; d'autres sont détenus pour délits légers; d'autres enfin sont arrêtés comme suspects.

« Conciergerie.....	531
« Grande-Force.....	579
« Petite-Force.....	290
« Sainte-Pélagie.....	224
« Madelonnettes.....	243
« Abbaye.....	139
« Bicêtre.....	766
« A la Salpêtrière.....	363
« Chambres d'arrêt, à la mairie.....	88
« Luxembourg.....	405
« Maison de suspicion, rue de la Bourbe.....	354
« Picpus, faubourg Saint-Antoine....	168
« Réfectoire de l'Abbaye.....	67
« Les Anglaises, rue Saint-Victor....	116
« Les Anglaises, rue de Lourcine....	77
« Les Carmes, rue de Vaugirard....	42
« Les Anglaises, faubourg Saint-Antoine.....	41
« Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor.....	78
« Maison des Fermes.....	27
« Maison Mahay, rue du Chemin-Vert.	40
« Belhomme, rue de Charonne, n° 70.	49
« Total général.....	<u>4.687</u>

« Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

« CORDAS; N. FROIDURE; FIGUET;
CAILLIEUX. »

La Société populaire de Roye félicite la Convention sur ses travaux : elle rend compte des fêtes civiques célébrées à Roye, en l'honneur des fondateurs et des martyrs de la liberté; elle envoie aussi des couplets, composés par un de ses membres, sur la reprise de Toulon.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité d'instruction publique (3).

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 205.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 206.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 206.

(2) *Archives nationales*, carton C 288, dossier 884, pièce 29.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 28, p. 206